

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE  
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance ordinaire tenue le jeudi 14 décembre 2017 à 11 h 20 au siège de la Communauté au 1002, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal.

**Sont présents**

Mme Valérie Plante, mairesse de la Ville de Montréal ;  
Mme Sylvie Parent, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;  
M. Martin Dampousse, maire de la Ville de Varennes ;  
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;  
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny ;  
M. Sylvain Ouellet, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

**N'a pu être présent**

M. Benoit Dorais\*, président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzone, et le secrétaire de la Communauté, Me Tim Seah, assistent à la séance.

---

CE17-205                    APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES LE 14 SEPTEMBRE ET LE 21 SEPTEMBRE 2017

Il est résolu d'approuver les procès-verbaux des séances tenues le 14 septembre et le 21 septembre 2017.

---

CE17-206                    MANDATS DES COMMISSIONS ET DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Il est résolu de prendre acte du document concernant les mandats aux commissions de la Communauté et au comité consultatif agricole pour 2018, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---



CE17-207

MANDAT À LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Il est résolu de donner mandat à la commission de l'environnement de soumettre au comité exécutif une proposition de plan métropolitain sur l'eau qui doit notamment tenir compte

- de l'adaptation aux changements climatiques et
  - des recommandations contenues dans le rapport du groupe de travail sur les mesures additionnelles pour assurer l'alimentation en eau potable en cas de déversement.
- 

CE17-208

MANDAT À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il est résolu de confier à la commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances, le mandat permanent concernant la reddition de comptes et le suivi annuel de certaines activités, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---

CE17-209

MANDAT À LA COMMISSION DU LOGEMENT SOCIAL

Il est résolu de confier à la commission du logement social, le mandat permanent concernant le suivi du financement et les programmes d'habitation soutenus par la Communauté, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

---

CE17-210

MANDATS À LA COMMISSION DU TRANSPORT

Il est résolu de confier à la commission du transport, les mandats énoncés aux documents joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante, concernant les sujets suivants :

- Élaboration des orientations et attentes de la Communauté à l'égard du futur plan stratégique de développement du transport collectif de l'Autorité régionale de transport métropolitain ;
  - la tarification sociale du transport en commun.
- 

CE17-211

MANDAT AU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Il est résolu de confier au comité consultatif agricole, le mandat énoncé au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante concernant l'élaboration d'un plan métropolitain de développement agricole.

---



CE17-212

## AVIS DE CONFORMITÉ DU PROJET DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN DE CDPQ INFRA

Attendu que la Communauté a reçu de CDPQ Infra une demande d'avis de conformité au Plan métropolitain d'aménagement et de développement pour l'intervention gouvernementale concernant le projet de Réseau électrique métropolitain (RÉM) et qu'elle doit transmettre son avis d'ici le 19 décembre 2017 ;

Attendu que la Commission de l'aménagement a évalué les impacts du projet de RÉM et que dans le cadre de cette analyse elle a consulté les 82 municipalités de la Communauté ;

Attendu que le rapport d'analyse adopté par la Commission indique que les municipalités consultées, de même que la Communauté, accueillent favorablement le projet de RÉM ;

Attendu que le rapport d'analyse fait aussi état que le projet est compatible avec la planification métropolitaine et qu'il contribuera à plusieurs des objectifs du Plan mais que certains aspects du projet de RÉM ne sont pas conformes au Plan ;

Attendu que la Communauté a approuvé le rapport de la Commission et sa transmission au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec dans le cadre de sa consultation publique sur le projet de RÉM.

Il est résolu

D'informer CDPQ Infra, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le projet de Réseau électrique métropolitain (RÉM) est compatible avec la planification métropolitaine et qu'il contribuera à plusieurs des objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement mais qu'il n'est pas conforme à certains aspects du Plan métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur puisque le projet tel que soumis :

- Ne fait pas partie du réseau de transport en commun métropolitain structurant pour lequel des critères d'aménagement relatifs à une planification intégrée de l'aménagement et du transport (quartiers TOD) s'appliquent ;
- Nécessite l'aménagement d'une station (station terminale Rive-Sud) en territoire agricole, à l'extérieur du périmètre métropolitain, alors que le Plan vise une utilisation optimale de la zone agricole par une augmentation de la superficie des terres en culture ;
- Nécessite un déboisement d'environ 3 hectares dans un bois et corridor métropolitain pour l'aménagement de la station terminale Rive-Sud alors que le Plan vise la protection des bois et corridors forestiers métropolitains.

CE17-213

## ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE DU 12 AOÛT AU 24 NOVEMBRE 2017

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 12 août au 24 novembre 2017.



CE17-214

CANDIDATURES POUR UN POSTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DE MONTRÉAL

Il est résolu

De prendre acte des candidatures proposées par la société Aéroports de Montréal pour combler le poste de M. Robert Bouchard au conseil d'administration de la Société qui vient à échéance le 31 décembre 2017 ;

D'informer la Société que la Communauté n'a pas de candidature additionnelle à soumettre qui réponde aux besoins de l'organisme et ne fera aucune recommandation pour combler ce poste.

---

CE17-215

APPEL D'OFFRES POUR LES ORTHOPHOTOGRAPHIES  
MÉTROPOLITAINES 2018

Il est résolu d'autoriser un appel d'offres public pour les services imagerie numérique aéroportée du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 41.

Les résolutions numéros CE17-205 à CE17-215 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Valérie Plante  
Présidente

---

Tim Seah  
Secrétaire

\* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Benoit Dorais a motivé son absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.